

---

## Grand-âge : les directeurs d'établissement en colère

Le Géronforum, rendez-vous annuel de la Fédération nationale avenir et qualité de Vie des personnes âgées (Fnaqpa), réunissant les professionnels du médico-social, s'est déroulé à Avignon les 14, 15 et 16 juin à Avignon.

« Cela fait plus de trente ans que je travaille dans ce secteur, je n'ai jamais connu une situation aussi compliquée », a déclaré Didier Sapy, directeur général de la Fnaqpa à l'ouverture de l'événement. Et ce « en dépit d'actes politiques très forts tellement mal mis en œuvre et mal vendus qu'ils en ont perdu leur bénéfice politique », poursuit le responsable, ciblant le Ségur de la Santé et plus récemment, le bouclier tarifaire accordés aux Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) face à l'explosion des factures d'énergie.

Dans un discours de 45 minutes, le DG de la Fnaqpa a dressé un sombre bilan de l'année écoulée, en présence notamment de Pascal Champvert, président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA) et de Claudy Jarry, ex-président de la Fnadepa (Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées).

« Depuis un an, a-t-on eu de la vision, de l'action et de la simplification ? Je ne crois pas. Est-ce qu'on a eu de la procrastination, de la normalisation supplémentaire et de la démagogie ? Oui ! », renchérit Didier Sapy, dénonçant le contrôle des Ehpad à la suite de l'affaire Orpea (lire encadré).

Sur les 50 000 postes supplémentaires dans les Ehpad, promis par le président de la République pendant la campagne présidentielle, seuls 3 000 sont prévus en 2023 par la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS), déplore le DG de la Fnaqpa. Dans un rapport de juin 2021 sur les droits fondamentaux des personnes âgées accueillies en Ehpad, cité par le représentant, la Défenseure des droits recommandait comme ratio minimum de personnels soignants/animateurs de 8 équivalents temps plein (ETP) pour 10 résidents.

En 2022, la valeur médiane du taux d'encadrement était très en deçà, de 0,66 salarié par résident, selon un autre rapport de la Cour des Comptes. « Atteindre le ratio d'un salarié pour un résident permettrait de diminuer d'un tiers le taux d'absentéisme lié aux accidents du travail et maladies professionnelles en Ehpad », pointe le texte, cité encore par le DG.

**« On est encore dans cette logique purement sanitaire »**

Au sujet de la proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir, dont l'examen a commencé à l'Assemblée nationale en avril, Didier Sapy a épinglé « l'instauration d'un droit de visite

pour les proches ». De poursuivre : « Rien que le fait de le prévoir signifie qu'on nous considère comme des lieux d'enfermement... Non! », s'offusque-t-il. « Normalement, on ne devrait pas avoir à rappeler qu'une personne âgée est un citoyen à part entière », ajoute-t-il.

« On est face à une pénurie de médecins coordonnateurs et le texte augmente leurs missions. Ça sera plus attractif! », ironise par ailleurs le DG de la Fnaqpa.

Ce dernier a également dénoncé l'obligation pour les Ehpad, introduite en décembre par un arrêté de publier cinq indicateurs, parmi lesquels « la composition du plateau technique ».

« On est encore dans cette logique purement sanitaire, il faut complètement inverser cette tendance pour avoir une approche domiciliaire de notre secteur », commente Didier Sapy. À partir de 2024, la branche autonomie de la Sécurité Sociale doit bénéficier des 0,15 point de CSG, conformément à la loi relative à la dette sociale et à l'autonomie d'août 2020. « Ça représente 2,5 milliards d'euros, qu'est-ce qu'il vont en faire ? », soulève le DG de la Fnaqpa, en conclusion.

### **Pascal Champvert (AD-PA) : « Ces contrôles sont totalement illégitimes »**

À la suite de l'affaire Orpea, le gouvernement a annoncé le contrôle de l'ensemble des 7500 Ehpad dans les deux ans. En janvier, 1 400 établissements avaient été contrôlés, dont 59% sur site, selon les chiffres du gouvernement.

Ces contrôles ont donné lieu à 1 800 prescriptions-injonctions et 2 211 recommandations au total, 21 sanctions administratives et 11 saisines du procureur de la République, portant sur des situations de maltraitements non signalées ou des situations mettant en danger la sécurité des résidents. « Là où ce contrôle est totalement illégitime, c'est que tous les établissements sont contrôlés », dénonce Pascal Champvert, président de l'Association des directeurs au service des personnes âgées (AD-PA), invité de la deuxième table ronde du Géronforum, le 15 juin, à Avignon.

Pour le représentant, ces chiffres officiels montrent « l'impasse dans laquelle sont les pouvoirs publics ».

« Tout le monde sait que ça ne va pas, tous les professionnels, toutes les familles et toutes les personnes âgées », insiste-t-il. « Chacun sait qu'on ne fait pas ce qu'il faudrait », poursuit Pascal Champvert.

« Les pouvoirs publics nous disent : « Vous devez faire le maximum » et après « vous devez comprendre qu'il n'y a pas les moyens pour le faire » », insiste le président de l'AD-PA, qui condamne par ailleurs le manque de moyens alloués par les départements en période d'inflation.

« Nous devons dire : « Nous faisons le maximum mais nous maltraitons les personnes âgées et les professionnels » », lance Pascal Champvert à l'encontre des professionnels du médico-social. « Beaucoup de directeurs d'établissements et de services ont le complexe du bon élève », poursuit-il. « Soyons transparents! », a-t-il conclu.